

Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je le répète pour que cela soit bien clair, mon nom n'est pas «John Carnell Crosbie».

Des voix: Oh, oh!

• (1500)

M. Mulroney: Juste avant de partir, j'ai eu l'occasion de rencontrer le ministre des Pêches et des Océans et nous avons approuvé, je crois, un programme de 39 millions de dollars en faveur de. . .

Une voix: Seulement pour Terre-Neuve.

M. Mulroney: «Seulement pour Terre-Neuve» dit le député de Nouvelle-Écosse. Qu'il y a-t-il de mal à cela? Il s'agit d'un programme destiné à aider les Terre-Neuviens. Les libéraux s'opposent-ils à ce que nous venions en aide aux Terre-Neuviens? Vous voyez, nous essayons d'aider les Terre-Neuviens avec un programme de 39 millions de dollars et le député de Nouvelle-Écosse dit que ce n'est que pour Terre-Neuve. Personnellement, je dirai que ce n'est pas assez pour les Terre-Neuviens. Nous nous efforçons de faire plus et nous faisons aussi beaucoup pour la Nouvelle-Écosse.

* * *

LA CONSTITUTION

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable des Affaires constitutionnelles. Ces dernières semaines, de nombreux députés ont invité leurs électeurs à des tables rondes et à des réunions populaires dans leur circonscription pour qu'ils leur fassent part de leur point de vue sur l'avenir du pays et plus particulièrement sur les propositions constitutionnelles du gouvernement. Ma question est la suivante.

À quel mécanisme pourrait-on avoir recours pour permettre aux députés de faire part au Parlement et au comité de leur point de vue, point de vue qui reflète les opinions de leurs électeurs?

Le très hon. Joe Clark (président du Conseil privé et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Monsieur le Président, je tiens à féliciter les députés, des deux côtés de la Chambre, qui ont entrepris de telles consultations dans leurs circonscriptions. C'est une autre façon de nous aider à prendre le pouls du peuple canadien et aussi à améliorer les propositions à l'étude.

La suggestion du député est excellente; nous devrions tenter de trouver un moyen—et je m'engage à reconstruire les membres du comité pour en discuter—de communiquer au comité les résultats de ces consultations pour que ce dernier puisse profiter des conseils des Canadiens qui s'intéressent à la question lorsque le moment sera venu

de rédiger les recommandations visant à améliorer les propositions que nous avons soumises au Parlement.

* * *

LA TRANSCANADIENNE

M. J. W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Aucune initiative de développement dans les provinces atlantiques n'est aussi importante pour assurer à long terme la prospérité et les services aux citoyens que la réfection de la Transcanadienne, notamment la partie traversant le corridor que constitue la province du Nouveau-Brunswick.

Il est clair que ce projet, de plus de 2 milliards de dollars, ne pourra être réalisé sans une mise de fonds majeure de la part du gouvernement du Canada.

Le ministre peut-il nous dire où en sont les négociations et les plans en ce qui concerne la Transcanadienne? Sa réfection est-elle haut placée dans l'ordre des priorités et verrons-nous les travaux démarrer dans un avenir prévisible?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, c'est précisément parce que nous avons conscience de l'importance de ces routes que mon ministère a consulté les provinces et les territoires de sorte à planifier une nouvelle politique sur le réseau routier national.

Le député sait sans doute que depuis 1978, Transports Canada a versé près de 207 millions de dollars pour l'amélioration du réseau routier au Nouveau-Brunswick, et qu'il y en a encore à venir. Le Nouveau-Brunswick a décidé de consacrer la plupart de ces fonds au nord-est de la région. Nous poursuivons nos consultations avec nos homologues provinciaux pour nous entendre sur une politique sur le réseau routier national.

* * *

L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

M. Ross Harvey (Edmonton—Est): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Si, durant les années 80, les sociétés sous contrôle étranger qui sont actives dans l'industrie pétrolière canadienne avaient réinvesti leur marge brute d'autofinancement dans la même proportion que les sociétés sous contrôle canadien l'ont fait, cela aurait injecté huit milliards de plus dans notre économie. Ainsi, un grand nombre des 60 000 emplois qu'a perdus le secteur pétrolier de l'Alberta depuis 1985, soit 40 p. 100 du total, aurait pu être sauvé. Or, au lieu de cela, ce secteur a exporté 23 milliards de dollars.